



D. AZRIA, Président
president@sfro.fr

Comité exécutif :

D. AZRIA, Président
C. CHARGARI, Secrétaire Général
P. GIRAUD, Past-Président
J-M. HANNOUN-LEVI, Vice-Président
E. MONPETIT, Président SNRO
N. POUREL, Trésorier

Bureau élu :

D. AZRIA (Montpellier-Nîmes)
C. CHARGARI (Villejuif)
A. DUCTEIL (Bayonne)
J-M. HANNOUN-LEVI (Nice)
C. HENNEQUIN (Paris)
I. LATORZEFF (Toulouse)
T. LEROY (Valenciennes)
F. LORCHEL (Macon)
C. SIRE (Lorient)
V. VENDRELY (Bordeaux)

Administration :

Assistante Coordinatrice

Emilie BAYART
secretariat@sfro.fr
Tél : 06 86 96 56 37

Directeur administratif : J-J Mazon

Siège Social :

SFRO
Centre Antoine Béclère
47 Rue de la Colonie
75013 PARIS

Procès-verbal de la réunion du Bureau SFRO
Du jeudi 1^{er} septembre 2022
de 11h00 à 16h00

Réunion hybride distancielle/présentielle au
Centre Antoine Béclère,
47 rue de la Colonie,
75013 Paris

Ont participé : D. Azria, C. Chargari, A. Ducteil, P. Giraud, JM. Hannoun-Levi, C. Hennequin, I. Latorzeff, T. Leroy, F. Lorchel, J.J. Mazon, N. Poure, C. Sire, V. Vendrely et E. Bayart

Invités : Y. Ghannam (SFjRO), J.L. Lagrange, A. Lisbona (SFPM), A. Chouzenoux (MCI), A. Ranson (MCI), C. Michel (MCI), R. Roumengas (Juisci).

Excusé : E. Monpetit (SNRO)

David Azria, président de la SFRO, ouvre la séance et accueille les membres présents physiquement et à distance.

1. Congrès SFRO2022

V. Vendrely, présidente du conseil scientifique 2022, et A. Chouzenoux (MCI) font le point sur l'organisation du congrès. Les chiffres restent en avance par rapport à l'année dernière que ce soit pour le nombre d'inscription ou la vente de produit (90% du chiffre d'affaires est déjà atteint), et ce malgré le fait qu'un créneau de symposium n'ait pu être vendu.

Cette année le conseil scientifique sera invité au dîner de gala du congrès le jeudi soir.

Cette année encore, la PMSF s'occupera des vestiaires.

2. Affaires en cours

2.1. Audit par les pairs

Le chantier de l'audit par les pairs a repris. Ce projet est porté par le CNP dont C. Hennequin est le président depuis juin 2022. Les audits doivent être perçus comme une aide à la

mise en place des bonnes pratiques et des nouvelles techniques de radiothérapie, selon un principe de type compagnonnage plutôt qu'une mise à l'épreuve. La question d'un nouveau nom pour cette procédure est envisagée.

Il faut redéfinir l'organisation de ces audits (sur la base de la carte de 2019) afin qu'ils se réapproprient l'aspect médico-économique pour lequel l'ASN n'est pas dans son domaine de compétence.

Une fois le processus mis en place, il faudrait pouvoir effectuer 178 audits en 5 ans, soit environ 36 par ans. Dans ce contexte la question du financement des audits se pose. Il est probable que la DGOS ne puisse pas prendre en charge ces audits. En effet, un rapide calcul évalue le coût d'un audit à près de 6000€ et le dernier positionnement de la DGOS l'opposait à la prise en charge de la formation des auditeurs. Une autre piste serait un financement des audits par les établissements dans le cadre d'une procédure obligatoire. Cependant, même en cas de facturation aux établissements, le temps de secrétariat et la formation restera à la charge de l'état.

2.2. Suivi dossier HAS

Six dossiers (perop sein, RCMi du rectum, RCMi Postop endomètre, RCMi poumon, Stéréotaxie hépatique, RCMi du sein) ont été rédigés, mais seul un (perop sein) a pu être déposé sur la plateforme Evacte au 31 mai. Les autres ne rentrant pas exactement de la cadre des procédures acceptées par l'HAS. Une solution doit être trouvée pour que ces dossiers puissent être transmis à l'HAS. La présence de Cédric Carbonneil de l'HAS au congrès SFRO2022 pourrait permettre de discuter des moyens de dépôt.

2.3. Révision de la Nomenclature.

Le travail est en cours. Le groupe d'expert de 18 personnes se met en place et est faveur d'un projet très collaboratif. Il bénéficie de bons échanges avec le Haut Comité à la Nomenclature. Si la CNAM semble être très à l'écoute, ce travail ne bénéficie d'aucun soutien officiel de la DGOS. La dernière réunion a eu lieu le 8 juillet au siège de la CNAM, en absence de représentant de la DGOS.

Le premier objectif est de transformer les forfaits en actes, ce qui nécessite une réécriture complète et une réduction du nombre d'items. Cette méthode est à l'inverse de ce qui avait été proposé précédemment et qui n'avait pu aboutir. Cette réécriture permettrait de revaloriser la pratique de la radiothérapie à la séance (ou la dose) et en fonction du degré de sophistication du traitement. Cela doit passer par la description du minimum commun des prérequis qui définissent chaque forfait (préparation, dosimétrie, physique médicale, délivrance du traitement et control, travail médical) qui seront ensuite ventilé en fonction des actes complémentaires, des modificateurs et des actes complémentaires. Cette méthode devrait permettre de créer des forfaits spécifiques de la curiethérapie et des technique spéciales (ex protons) et ce sans faire de référence à des machines spécifiques.

La prochaine réunion est fixée au mercredi 28 septembre.

2.4. Programme de communication et d'accompagnement par MCI

Aurencie Ranson accompagnée par Chloé Michel ont invité Robin Roumengas à nous présenter le l'application « Juisci » dans le cadre présente la stratégie d'accompagnement de la SFRO.

Cette application a été créée en collaborations avec des médecins pour leur permettre de pouvoir accéder simplement et rapidement à du contenu scientifique (publications) personnalisé.

Cette application utilise l'intelligence artificielle qui analyse la littérature à travers des contenus choisis en fonction des spécialités. Elle est capable de trier des contenus et d'en produire un résumé. Elle peut être intégrée à une plateforme existante ou par simple accès « personnalisé » depuis un site web.

Elle permet un brassage des informations et une sélection des revues en fonction des besoins (le coût varie en fonction de ces paramètres). L'accès à ces revues est permis par l'existence de partenariat avec les journaux et les éditeurs, en plus des revues en open access.

Elle permettrait de créer des newsletters ou des synthèses à destination des membres de la SFRO et leur permettre un accès à l'information médicale.

La collaboration peut être mise en place via MCI, elle comprendra une licence d'accès initial, en fonction du type de connexion via le site de la SFRO puis un coût mensuel compris entre 200 et 1000 euros en fonction du volume de contenus à brasser.

Cette application est sponsorisable en fonction du modèle économique choisi.

Le bureau est très enthousiaste à l'idée de mettre ce système à disposition des membres SFRO à jour de leur cotisation. Des négociations sur les modalités de mise en place sont en cours avec MCI.

Chloé Michel rappelle ensuite les principes de la stratégie de communication mise en place depuis son arrivée : visibilité sur les réseaux sociaux (Twitter, Facebook, LinkedIn), implication dans le choix de « sujets » du mois, préparation de newsletters... Cette stratégie est efficace car depuis son lancement il y a quelques jours, elle se traduit déjà par une augmentation du nombre « followers ».

Chloé revient également sur le programme d'ambassadorat qui ne doit être qu'au niveau de la communication mais également plus structurel et en région. Ces ambassadeurs doivent être des radiothérapeutes.

MCI montre 2 propositions de page d'accueil du site web, qui sont en attente de la finalisation de la charte graphique (homogénéisation des couleurs et des polices) pour pouvoir être présentées pour validation.

Enfin, de la cadre de la création du club des partenaires, une réunion est prévue le jeudi 29 septembre de 17h à 18h.

3. Projets

3.1. Livrets de Radiothérapie

La SFRO souhaite reformater la précédente édition du livret de Radiothérapie à destination des MERMs. Il devra être le livret de référence pour ces professionnels et rédigé en collaboration avec le CNP des manipulateurs. Il devra comporter des notions pédagogiques ainsi que des fiches pratiques. Dans l'idéal, il devra être édité sous un format physique papier traditionnel ainsi que sous forme digitale du même type de celle de RecoRad.

De plus l'ensemble des livrets va être remis à jour ; ce travail impliquera des membres de la SFRO sous la responsabilité de radiothérapeute sénior. La création de nouveaux livrets va également être étudié (curiethérapie, protonthérapie, pédiatrie).

4. Commissions et groupes de Travail

4.1. Groupe Curiethérapie

Jean-Michel Hannoun-Levi et Nicolas Pourel se sont entretenus avec Peter Niehoff sur la possibilité d'entamer une démarche du type HERO qui concernerait la curiethérapie dans une optique de revalorisation de la discipline. Un questionnaire pour recueillir les données de pratiques a été élaboré et est en attente de validation pour pouvoir être finalisé et diffusé.

Jean-Michel Hannoun-Levi revient sur le soutien des industriels au financement du Groupe Curiethérapie de la SFRO. Chacun des 3 industriels concernés a été recontacté : Elekta est d'accord pour continuer à soutenir le groupe, après des contacts compliqués avec Varian, une facture de 4000 € rétroactive pour 2021 a été émise à leur demande et un accord pour 2022 est très probable et en cours d'étude chez Varian à leur demande. Eckert&Ziegler Bebig s'est scindée en 2 groupes distincts : Eckert&Ziegler pour le bas débit et Bebig Medical pour le haut débit. Les contacts existants concernant Eckert&Ziegler sont les contacts historiques, contact a été pris avec des représentants de Bebig Medical. Les deux groupes ont accepté de soutenir le GC-SFRO, portant le nombre de sponsors à 4. Le montant habituellement demandé par année s'élève à 5000€ TTC, qui été versés via la réservation de stand au congrès SFRO. Cette année des factures seront émises directement auprès des industriels pour des montants de 5000€ HT.

Jean-Michel Hannoun-Levi revient sur le questionnaire qui a été diffusé concernant les pratiques de la curiethérapie sur le territoire français. Suite à la première diffusion, environ la moitié des centres avait répondu. Une relance a été effectuée et le questionnaire recueille désormais 60 réponses de centres pratiquant la curiethérapie. Malgré quelques doublons, il est probable que l'ensemble des centres (évalués à un peu plus de 50) ait répondu au questionnaire. Les données doivent désormais être dépouillées pour permettre l'élaboration de la carte interactive dédiée.

Concernant la recherche, la base de données qui concerne la curiethérapie prostate en boost a été publiée par P. Blanchard. Les données qui concernent la curiethérapie des cols utérins ou de la verge est toujours en cours de collecte de même que l'enquête sur la formation en curiethérapie.

Enfin, Jean-Michel Hannoun-Levi indique qu'un webinaire de cas clinique est envisagé pour la fin d'année 2022 (novembre) et qu'un événement de plus grande ampleur en présentiel devrait être organisé au premier trimestre 2023 ; une organisation du type université d'été n'est pas exclue.

4.2. Commission médico-économique

N. Pourel revient sur l'étude HERO qui avait été initié avec l'ESTRO sur l'évaluation du coût réel des traitements de radiothérapie (cf diapositives jointes). Si les données sont collectées et le modèle développé, l'ensemble doit être consolidé avant publication. Noémie Defourny a été recontactée pour finaliser le nettoyage des données et permettre à ce projet d'aboutir. Une réunion a été fixée au 23 septembre 2022.

- RadioTransNet :

Emilie BAYART fait l'état des lieux de RadioTransNet. Il avait été labellisé par l'INCa fin 2018 pour 3 ans, le dépôt du dossier de renouvellement soumis le 4 novembre 2021 et la nouvelle labellisation a été validée pour 4 années supplémentaires le 2 février 2022. La première phase ayant été labellisée pour 3 ans, cette durée allongée montre le soutien de l'INCa aux activités du réseau. Le budget annuel a été maintenu et la convention officielle signée avec l'INCa le 7

avril 2022. Le partenariat existant avec Astra Zeneca en cours de renouvellement. Il est dans les mains de l'ARS et, sans objection de leur part au 4 octobre, il sera considéré comme valide. L'INCa a ouvert à la mi-avril l'appel d'offre : « Limiter les séquelles de la radiothérapie » dont le budget total s'élève à 5 Millions d'euros et dont les orientations calquées sur les feuilles de routes de RadioTransNet. Une plateforme de dépôt d'intention de projet a été mise en place. Enfin, une réunion ITMO Cancer/Aviesan a été organisée le 8 juillet avec les tutelles, les grands instituts de recherche contre le cancer et le GdR Mi2B (avec qui RTN est très proche) pour échanger et renforcer les différentes interactions. Si les besoins de la recherche en radiothérapie préclinique ont été identifiés (AAP dédiés, difficultés d'évaluation de projets interdisciplinaires, difficultés de recrutement...), les moyens de les combler semblent difficilement atteignables.

En parallèle, RadioTransNet a diffusé un questionnaire pour constituer un Observatoire de la Radiothérapie Préclinique, basé sur l'ensemble des partenaires du réseau, qui se veut complémentaire de l'observatoire de la Radiothérapie clinique déjà existant et pourrait permettre de favoriser les interactions : recherche par mots clés (thématique, modèle d'étude, système d'irradiation...). Le questionnaire est accessible jusqu'au 15 octobre 2022.

Enfin, concernant les futurs événements, une session « RadioTransNet » est prévue pendant du congrès de la SFBR qui aura lieu du 7 au 10 novembre 2022 ; un workshop « Protonthérapie » est en préparation par le réseau, il aura lieu le 25 novembre au Centre François Baclesse à Caen avec le soutien d'IBA et d'AstraZeneca.

5. AFCOR

Thomas Leroy, président de l'AFCOR revient sur l'audit de la certification Qualiopi qui a été effectué le 17 juin et permet la certification des organismes de formation. Il indique que l'AFCOR a obtenu cette certification.

Il rappelle les formations post-congrès sur l'habilitation et la gestion du mouvement et une session « cas cliniques » qui aura lieu le 17 novembre.

Enfin, T. Leroy indique que le prochain printemps de l'AFCOR est programmé du 24 au 26 mars 2023 et sera consacré au sein.

6. SFjRO

Youssef Ghannam indique que les cours nationaux des 9 et 10 mars 2023 vont être financés par l'INCa qui prendra en charge l'organisation des cours ainsi que l'hébergement des internes. La prise en charge des enseignants sera financée par la SFRO. Les programmes sont prêts et les organisateurs ont été contactés. Intégrerons une session carrière avec la participation d'intervenants extérieurs, en particulier sur le leadership (notamment féminin). Concernant le financement de la soirée « anniversaire » qui doit être prise en charge par la SFRO, le dossier de demande de financement est prêt et va être transmis très bientôt pour évaluation.

Il revient également sur l'organisation de webinaires. Tout d'abord les webinaires de délimitation « internationaux ». Le premier a été organisé avec l'Italie et porté sur le cancer du rectum ; le prochain sera organisé avec le Canada et portera sur cancer de la prostate. La SFjRO organise aussi des webinaires de dosimétrie pratique. Le premier a concerné le cancer du sein, le prochain aura lieu le 13 octobre et sera dédié aux cancers ORL.

Il indique également la mise à jour des différents livrets ainsi que la participation des membres de la SFjRO à la mise à jour des livrets patients de la SFRO ainsi qu'à la rédaction des chapitres initiés par la commission « recommandations » de la SFRO.

Il indique que 15 personnes se sont inscrites pour participer à la session « ma thèse en 180s » dont Véronique Vendrely rappelle qu'il s'agit de vulgarisation et de « show ».

7. SNRO

Les membres du SNRO souhaitent rappeler l'organisation du séminaire SNRO qui se tiendra en novembre 2022.

A la demande d'Erik Montpetit, le bureau revient également sur les suites des incidents de Ris Orangis. L'ARS a été saisie, cependant il s'agit d'un problème « privé » entre la société de gestion et le personnel. Le point crucial est de maintenir le traitement des patients. Cette situation relance le débat sur la détention des autorisations par la direction des établissements ou les radiothérapeutes.

8. Questions Diverses

La SFRO a reçu plusieurs demandes de parrainage des cours St Paul. Le bureau valide ce soutien.

La SFRO a récemment été contacté par l'AROQ concernant la participation au congrès d'un étudiant comme cela a été fait précédemment. Il se trouve que leurs premières sollicitations ne nous soient pas parvenues et il est désormais trop tard pour que cette présentation puisse être intégrée au programme. Cependant, il est important que ces échanges reprennent correctement et Véronique Vendrely se propose pour être l'intermédiaire entre l'AROQ et la SFRO.

La prochaine réunion du bureau est prévue le

jeudi 24 novembre 2022